



Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman eastman.quebec
Décembre 2016, volume 16, numéro 6

SOMMAIRE

- Rapport du maire 2
- Coeur villageois..... 4
- Assemblée du 3 octobre ... 5
- Assemblée du 7 novembre 5
- Sécurité incendie..... 6
- Club de l'âge d'or 6
- Parc Missisquoi-Nord..... 6
- Urbanisme..... 7
- Place du village 7
- Chroniques vertes 8
- Loisirs..... 10
- Coop santé Eastman..... 12
- Les Correspondances 12
- Club Lions 13
- Paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel..... 13
- Comité arts et culture 13
- Bibliothèque Danielle-Simard 14
- Fermeture des bureaux municipaux..... 14
- Vœux du conseil..... 14

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'EASTMAN S'APPELLE DÉSORMAIS « BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-SIMARD »



Pour souligner les 25 ans de sa bibliothèque, la municipalité d'Eastman a décidé de rendre hommage à sa fondatrice, Mme Danielle Simard, qui en est la responsable depuis son ouverture en 1991. Mme Simard, qui a été conseillère municipale pendant 25 ans à Stukely, puis à Eastman suite à la fusion des deux municipalités, est la personne qui a fait toutes les démarches auprès du Réseau Biblio Estrie de Sherbrooke et qui a su convaincre les membres du conseil municipal de l'époque de l'importance d'offrir ce service à ses citoyens.

Grâce à cet organisme qui lui fournit une quantité de documents proportionnelle à sa population, la bibliothèque a pu offrir dès son ouverture une belle collection d'ouvrages à ses abonnés. Au fil du temps, une collection locale s'est développée, qui, combinée à la collection déposée (et renouvelée périodiquement) par le Réseau Biblio, totalise maintenant plus de 9000 volumes, en plus des titres numériques disponibles en ligne tout à fait gratuitement pour les abonnés.

Le 15 octobre dernier, lors d'une journée portes ouvertes suivie d'une petite cérémonie plus officielle, Mme Simard n'a pas manqué de souligner l'apport inestimable de sa belle équipe de bénévoles qui ont travaillé à l'organisation et au fonctionnement de la bibliothèque tout au long de ces 25 années.

L'auteure eastmanoïse Michèle Plomer a aussi été invitée à lire un extrait de son tout nouveau roman, *Étincelle*, paru en octobre 2016.

Une plaque commémorative a ensuite été dévoilée, illustrant les étapes importantes de l'histoire de la bibliothèque.

C'est pour rendre hommage au dévouement de Mme Simard tout au long de ces 25 années et pour l'en remercier que le conseil municipal a finalement décidé de nommer sa bibliothèque « Danielle-Simard ».



**SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN**
RAPPORT DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL
PAR
MONSIEUR YVON LARAMÉE, MAIRE
À UNE SÉANCE TENUE LE 7 NOVEMBRE 2016

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Selon les dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, au moins quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le Maire fait rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du conseil.

Le Maire doit traiter des derniers états financiers, du dernier rapport de l'auditeur indépendant, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait et des orientations générales du prochain budget, de même qu'une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

Le maire dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis le mois de novembre 2015 ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même cocontractant.

ÉTATS FINANCIERS 2015 ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le conseil municipal adoptait, à la séance régulière du 2 mai 2016, le rapport financier au 31 décembre 2015. L'état des activités financières pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 se détaille comme suit :

Revenus de fonctionnement	3 740 187 \$
Charges avant amortissement	<u>(3 072 151)</u>
	668 036
Financement à long terme des activités de fonctionnement	49 012
Remboursement de la dette à long terme	(123 368)
Affectation aux activités d'investissement	(12 555)
Affectations – Excédent accumulé et fonds réservés	<u>(51 644)</u>
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2015	529 481\$
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014	870 417\$
Affectations de l'année 2015	(69 664)
Excédent des activités de fonctionnement pour l'année 2015	<u>529 481</u>
Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2015	1 330 234\$
Revenus d'investissement	660 347\$
Charges	<u>(824 461)</u>
	(164 114)
Financement à long terme – Activités d'investissement	1 435 043
Affectation des activités de fonctionnement	12 555
Affectations – Excédents accumulés, réserves financières et fonds réservés	<u>218 549</u>
Immobilisations en cours à financer au 31 décembre 2015	1 502 033\$

 455, rue King O., bur. 200
Sherbrooke QC J1H 6E9
Tél. : 819 566-4466
Télec. : 819 565-2891
MONTYSYLVESTRE.COM

 AMÉLIE GÉRIN
Notaire
GÉRIN POMERLEAU, NOTAIRES, s.e.n.c.r.l.
324, rue Principale Ouest
Magog (Québec) J1X 2A9
agerin@notarius.net
819-843-3793, poste 219
www.pmeinter.com/magog

**DÉBOUCHAGE DE TUYAUX
INSPECTION PAR CAMÉRA
DRAINAGE ET EXCAVATION**
LE GROUPE EXPERT DRAINS
819-864-6441
www.expertdrains.com
RBBQ: 8281-1605

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton s.e.n.c.r.l et représentent l'état véritable et exact de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015 ainsi que les recettes et les dépenses pour l'exercice clos à cette date.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES : ÉTATS FINANCIERS 2016

Le conseil municipal a adopté un budget de 4 507 747 \$ pour l'année 2016. Ce budget nous a permis d'atteindre nos objectifs notamment en travaux d'amélioration de voirie, travaux d'infrastructures, de maintien des services et de révision de la réglementation. Une estimation préliminaire des revenus et dépenses pour les derniers mois de l'année 2016, ajoutée à nos résultats après 10 mois d'opération, nous permet de prévoir un surplus budgétaire au 31 décembre 2016.

Le conseil municipal, au cours des prochaines semaines, procédera à l'étude du budget 2017 et s'efforcera de conserver un niveau raisonnable de la charge fiscale des citoyens(nes) d'Eastman. Un programme d'immobilisations sera également étudié.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2016

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2016 s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe :	14 200 \$	4 733 \$
Allocation des dépenses :	<u>7 100 \$</u>	<u>2 367 \$</u>
	21 300 \$	7 100 \$

Par la Municipalité régionale de comté Memphrémagog :

Le Maire ou son représentant reçoit une rémunération pour chaque présence à la réunion du Conseil de la MRC.

Rémunération 147.62\$ Allocation 74.32\$

Il touche également une rémunération pour chaque présence à différents comités.

Rémunération 132.12\$ Allocation 66.04\$

RÉALISATIONS 2016

ADMINISTRATION

La transaction d'acquisition de l'immeuble de la Caisse populaire s'est conclue en début d'année 2016. Les discussions et planification des prochaines étapes se poursuivront avec la Fabrique Notre-Dame-du-Mont-Carmel pour les immeubles leur appartenant.

ENVIRONNEMENT

L'expérience des dernières années et de 2016 concernant la collecte des matières organiques et l'implantation des collectes particulières (gros rebuts et écocentre) confirment, encore une fois, la sage décision de la municipalité d'opter pour ces collectes. Certes, le changement d'habitudes des citoyens et l'adhésion de ceux-ci à ces activités demeurent la clé du succès.

Les travaux de reconstruction du barrage du lac Orford se sont poursuivis. Des délais dans la réalisation des étapes de reconstruction nous font croire que ce dossier se poursuivra au-delà de 2016.

Travaux publics

Outre les travaux réguliers d'entretien, la municipalité a poursuivi ses travaux de pavage majeurs (Missisquoi, Traverse et Diligences).

Loisirs, culture et tourisme

Encore cette année, des efforts importants ont été mis à l'amélioration du réseau de sentiers du Parc Missisquoi. Des salles de bains ont été ajoutées en 2016 à l'abri construit en 2015. Outre les activités habituelles (Fête nationale, Plaisirs d'hiver, Fête de la pêche), la 3e édition d'Eastman en couleur a favorisé le développement d'activités par les commerçants. La participation de ceux-ci mérite, une fois de plus, d'être soulignée.

Le comité culturel a poursuivi ses activités (un livre un village, spectacles et conférences) et la révision de la politique culturelle. La municipalité a élaboré un plan d'action dans le cadre du projet « Cœur villageois » en partenariat avec l'ATR dans le but de revitaliser le noyau villageois.

URBANISME

Comme à chaque année, la révision des règlements, dans le but d'améliorer la gestion du territoire, est au cœur du service de l'urbanisme. Dix (10) règlements ont été adoptés en cours d'année. Le CCU a aussi poursuivi sa réflexion sur le règlement des PIIA. De plus, plusieurs projets de développement ont fait l'objet d'analyse par le personnel et les membres du CCU.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

L'agrandissement de la caserne incendie s'est terminé en 2016. Une immobilisation importante pour la municipalité.

Le projet de Premiers répondants a débuté notamment par le soutien à la formation des pompiers et par la définition d'un plan d'action. De plus, un protocole d'entente a été signé concernant le service de Premier répondants.

ORIENTATIONS 2017

La journée de planification annuelle du conseil se tiendra le 24 novembre 2016, je ne suis donc pas en mesure de vous indiquer les orientations principales qui seront retenues. Cependant, je peux vous affirmer que nous travaillerons sur les dossiers d'importance en cours, notamment :

- La poursuite de la mise à jour des règlements d'urbanisme;
- La poursuite de la mise en œuvre du plan directeur pour le Parc Missisquoi-Nord ;
- Le soutien au développement économique notamment dans la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action du projet Cœurs villageois;
- La mise en œuvre du programme triennal d'immobilisations;
- La conclusion d'ententes sur l'acquisition d'immeubles;
- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'intervention des infrastructures notamment en regard de réfection de conduites d'eau potable;
- Collaboration auprès de la MRC pour l'optimisation des services incendie.

Les responsabilités de la municipalité ne cessent de s'accroître, tant par les obligations transmises par les différents ministères que par les besoins grandissants des citoyens. L'enjeu est d'abord de rencontrer toutes ces exigences en assurant la qualité de vie des citoyens et la croissance des entreprises en ayant comme souci l'équité et le maintien d'une charge fiscale raisonnable. Ce défi est au cœur des préoccupations des membres du conseil et du personnel administratif. Nos actions sont toutes portées par cet engagement. En ce sens, nous pouvons être fiers de nos réalisations.

•••



CŒUR VILLAGEOIS

Dévoilée au cœur de l'été, la certification « Cœurs Villageois », attribuée à Eastman par Tourisme Cantons de l'Est, se veut un gage de qualité de l'accueil envers les touristes de passage dans notre village et une reconnaissance de la qualité de vie indéniable de ses citoyens.

Elle est le résultat d'une démarche de développement dans laquelle des municipalités ou villes ont décidé de s'engager afin de livrer une expérience touristique unique en lien avec la communauté locale et son désir d'accueillir des visiteurs.

L'adhésion ou la certification à ce réseau est significative puisqu'elle permet à Tourisme Cantons-de-l'Est d'une part de mettre au centre de la stratégie de promotion et de mise en valeur des Cantons-de-l'Est, la **promesse d'expérience de rencontre et de découverte des villages distinctifs** et d'autre part, pour les Cœurs villageois, de contribuer par la volonté d'accueillir un plus grand nombre de visiteurs, à favoriser une dynamique économique locale et développer le sentiment de fierté des citoyens envers leur milieu de vie.

Dans cette optique, au cours de l'été 2016, une boîte d'échange de livres a été déposée au Parc du Temps qui Passe, remplie de livres choisis avec soin par les citoyens d'Eastman, avec, à l'intérieur des livres, une petite inscription invitant les visiteurs à découvrir certains lieux, à goûter certains plaisirs. Tous sont invités à y déposer un livre à leur tour, en y ajoutant leur coup de cœur à Eastman !

Pour continuer dans le même sens, un comité composé d'élus municipaux et de représentants des diverses catégories de commerces du village a été constitué et travaille à améliorer l'expérience de nos visiteurs pour la prochaine saison touristique, impliquant la participation de tous.

Eastman fait partie des 6 premières municipalités des Cantons de l'Est à adhérer à ce réseau qui vise à se développer au cours des prochaines années, ce qui lui donnera une visibilité accrue.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 3 OCTOBRE 2016

Administration générale

- Dépôt par l'ARPELA d'une pétition demandant la mise en œuvre de travaux pour la protection du Lac d'Argent.
- Lettre du comité des citoyens du Lac Orford demandant l'ajout de collectes des matières résiduelles (déchets) en juillet en août.
- Mandat à ChaCha Communications d'un contrat de 1222 \$ (+taxes) pour l'entretien annuel du site internet de la municipalité.
- Rétention de la firme de Monty Sylvestre comme conseillers juridiques de la municipalité, notamment pour le recouvrement des créances impayées et pour la requête introductive d'instance dans le dossier de la réfection du barrage du lac Orford.
- Dans le contexte du nouveau règlement municipal, autorisation d'occupation du domaine public à plusieurs propriétaires de part et d'autre de la piste cyclable.
- Appui de 250 \$ au projet humanitaire du comité d'accueil de réfugiés de la Paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Loisirs, Terrains de jeux et Culture

- Autorisation d'un montant de 7 000 \$ pour couvrir certaines dépenses pour Les *Féeries de Noël*.
- Mandat au duo *Musical Moody Folk* pour un spectacle extérieur dans le cadre des Journées de la culture.
- Appui à l'organisme Action Memphré Ouest (AMO), organisme de concertation régionale réunissant les municipalités d'Austin, d'Eastman, de Bolton-Est, du Canton de Potton, de Saint-Étienne-de-Bolton et de Stukely-Sud, pour la mise en place d'un parcours de marche longue durée, conjointement avec les municipalités de Saint-Benoît-du-Lac et du canton d'Orford.
- Cession d'un droit de passage pour sentier de motoneige en faveur du club *Les Pionniers de Valcourt* concernant divers chemins et terrains de la municipalité, le club s'engageant aux conditions suivantes :

- Assurer de la sécurité des usagers du sentier en tout temps;
- Maintenir une signalisation adéquate sur toute la longueur du sentier;
- Fournir à la municipalité son plan d'aménagement et de signalisation avant le début de la saison;
- Dégager la Municipalité de tout recours contre elle en tant que propriétaire et reconnaître sa seule responsabilité quant à l'entretien et la surveillance du sentier;
- Trouver un tracé alternatif à partir de l'automne 2017.

Travaux publics

- Autorisation d'un montant de 30 000 \$ (+ taxes) maximum pour des travaux de rétention dans les fossés des chemins municipaux du secteur du Vertendre.

Urbanisme

- Adoption du règlement 2016-15 amendant le règlement de zonage 2012-08;
- Adoption du règlement 2016-17 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) 2002-14;
- Adoption du règlement 2016-18 amendant le règlement de permis et certificats 2013-07.

•••

ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU 7 NOVEMBRE 2016

Administration générale

- Autorisation d'un montant de 2000 \$ pour les activités du conseil avec les employés municipaux pour le temps des fêtes.
- Confirmation de l'embauche de la technicienne en loisirs, Mme Mélanie Savoie, à temps partiel.
- Acceptation du 5^e décompte progressif pour le bureau d'accueil touristique au montant de 6307 \$ plus les taxes.
- Autorisation d'une dépense de 6000 \$ pour des rénovations au bureau municipal.

Loisirs, Terrains de jeux et Culture

- Cession d'un droit de passage pour sentier de motoneige en faveur du club *Les motoneigistes du Memphrémagog*, concernant divers chemins et terrains de la municipalité, le club s'engageant aux mêmes conditions que celles mentionnées à la colonne précédente.

Travaux publics

Demande au ministère des Transports d'ajouter des panneaux d'arrêt sur le chemin George-Bonnallie au coin du chemin des Diligences et d'entretenir la végétation afin qu'elle n'entrave pas la visibilité.

Environnement

- Inscription de l'inspectrice en environnement à une formation de la COMBEQ sur la stratégie de gestion des eaux pluviales et à une journée de formation organisée par le RAPPEL sur le thème : « Ensemble pour la protection de l'eau ».
- Autorisation du paiement d'un montant de 2350 \$ (plus taxes) à l'association pour la Protection du Lac Parker pour des services professionnels dans le dossier de réhabilitation du bassin versant de la Feuillade.
- Appui aux recommandations du mémoire présenté à la députée de Compton-Stanstead par huit associations de lacs et demande de priorisation du dossier de la navigation de plaisance par la FQM.

•••

SECURITÉ INCENDIE

Quelques conseils pratiques afin de réduire les risques d'incendie :

- Ne brûler que le bois sec et de bonne qualité (et de provenance locale pour éviter la propagation de l'agrile du frêne) ;
- La base de la cheminée devrait être vidée régulièrement et la cheminée devrait être ramonée régulièrement ; le règlement municipal 2014-15 sur la sécurité incendie oblige à le faire « *aussi souvent que le justifie son utilisation, mais au moins une fois par année* »;
- Les cendres chaudes devraient être déposées dans un contenant métallique avec fond surélevé, couvercle étanche et rangées à l'extérieur loin des matériaux combustibles. On devrait attendre un minimum de 48 heures avant de les déposer dans le compost;
- Les parois extérieures de la cheminée devraient faire l'objet d'une vérification régulière;
- Minimale, il faudrait avoir un extincteur portatif de type ABC d'un minimum de 5 lb et un détecteur de monoxyde de carbone installé à l'étage où est situé l'appareil à combustion.

Pour les appareils de chauffage d'appoint :

- Toujours maintenir une distance libre d'au moins un mètre entre les appareils portatifs et les matériaux combustibles tels que murs, meubles, papier, tentures et draperies ;
- Éviter d'utiliser une rallonge pour brancher des appareils électriques de chauffage d'appoint et ne jamais couper la protection de mise à la terre des fiches électriques ;
- Les petits appareils de chauffage portatifs doivent être munis d'un dispositif qui les feront arrêter de fonctionner automatiquement s'ils sont renversés.



•••

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Voici les dates des activités à venir :

- Foire de Noël annuelle les **3 et 4 décembre** prochains de 10 heures à 16 heures. Plus de 25

artisan(e)s d'Eastman et des environs exposeront leurs créations dans des domaines variés. Vous y trouverez sûrement des idées cadeaux de Noël.

- Soirée danse en ligne et danse sociale le **10 décembre** à 19 heures.
- Fin de la session d'automne des activités : le **16 décembre**.
- Début de la session d'hiver : à partir du **9 janvier**.

Pour suivre toutes les activités, consultez le site web : www.lamissisquoi.com

•••

RÉOUVERTURE DE TOUS LES SENTIERS DU PARCOURS MISSISQUOI NORD



Amateurs du Parc Missisquoi, sachez que depuis le 28 novembre, tous les sentiers du parcours Missisquoi Nord sont redevenus accessibles en raison

de la fin de la saison de chasse 2016. Profitez-en pour visiter les quelque 50 km de sentiers qui parcourent les municipalités d'Eastman, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton et Canton de Potton. De plus en plus connus et appréciés, les sentiers d'Eastman sont très fréquentés, ayant accueilli en moyenne 56 personnes par jour entre les mois d'août et d'octobre.

Peu importe qu'ils soient recouverts ou non de neige, les sentiers sont ouverts à l'année. À l'approche des Fêtes, profitez-en pour demander des crampons comme cadeau de Noël, un accessoire indispensable pour apprécier les sentiers même s'ils sont glacés.

Pour visiter les sentiers du secteur Eastman, rendez-vous au stationnement du 37 rue des Pins.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur les Parcours de la vallée Missisquoi Nord, des cartes, des activités et plus, sur le site Web www.missisquoinord.com.

•••

URBANISME

Par Simon Provençal, inspecteur en urbanisme

Nouveaux règlements

Le conseil municipal a adopté deux nouveaux règlements à la séance du mois de novembre :

Règlement de construction 2016-16, amendant le règlement 2013-06

La superficie minimale de la fenestration est de 15 % de la superficie totale de la façade avant d'un bâtiment principal pour les groupes d'usages résidentiel, commercial et industriel. Cette fenestration exclut les portes avec ou sans fenêtres et les portes-patio.

Règlement 2016-15 amendant le règlement de zonage 2012-08

Vous pouvez lire ces modifications sur notre site internet.

« Petites maisons », « micro-maisons », « mini-maisons »

J'aimerais vous parler de ces micro-maisons dont on entend beaucoup parler ces temps-ci. Ce sujet à la mode demande cependant des précisions.

Il est important de savoir qu'à Eastman, la superficie minimale est la même pour un chalet ou une maison, qui sont sujets aux mêmes normes de construction. Elle est de 70 m², soit 753 pieds².

Superficie de plancher habitable

Somme de la superficie du plancher de chacun des étages d'un bâtiment, excluant le sous-sol; la superficie étant mesurée au périmètre extérieur des murs extérieurs. Dans le calcul de la superficie de plancher, il faut tenir compte de l'espace occupé par un puits d'ascenseur, un puits d'escalier et il faut ajouter la superficie de plancher de toute mezzanine.

Le garage attaché à l'habitation n'est pas une superficie habitable sauf si le deuxième étage fait partie intégrante de la maison.

Exemple de superficie habitable.

Le minimum est de 6 mètres x 6 mètres = 36 m² pour un rez-de-chaussée **et** un deuxième étage de 6 mètres x 6 mètres = 36 m², pour un total de 72m².

Vous pouvez varier les dimensions de votre bâtiment, en autant que vous ayez 70 m². (par exemple : 6 mètres x 9 mètres + une mezzanine de 16 m² = 70 m²)

Toutes les habitations de dimensions inférieures à ces normes sont considérées comme « mini-maisons » et ne sont donc pas autorisées sur le territoire de la municipalité.

Dans un autre ordre d'idée, l'automne et l'hiver sont des saisons de travaux intérieurs. On veut agrandir la cuisine, la salle de bain ou ajouter une chambre? Pensez à vous informer auprès de votre inspecteur municipal pour savoir si ces

travaux demandent un permis de construction ou de rénovation.

Finalement, avec l'hiver à nos portes, on prépare le terrain et nos cours et, bien sûr, notre garage en toile. Il faut penser à la sécurité routière si l'abri est près de l'emprise de la rue.

Un petit rappel de la réglementation :

ABRI D'HIVER POUR AUTOMOBILE 7.2.11

a) **Entre le 15 octobre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**, il est permis d'installer dans la voie d'accès au stationnement un maximum de deux abris temporaires conduisant ou servant au remisage d'automobile. Hors de cette période, l'abri temporaire doit être enlevé.

b) Ces abris doivent être fabriqués en toile ou matériel plastique montés sur une ossature métallique, plastique ou synthétique.

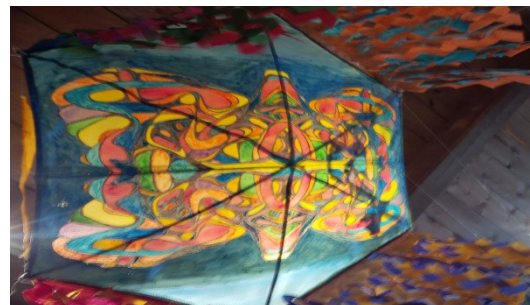
...

Galerie d'Art
Place du Village



La pluie et le vent ont fait équipe pour éteindre la flambée de couleur dans la région, mais elle reprend de plus belle à la Galerie d'art Place du village Eastman où il y a présentement une flambée de cerfs-volants de toutes les couleurs en exposition, conception de l'artiste peintre Anthony Benoit.

La Galerie est située au 439 rue Principale à Eastman et est ouverte du Jeudi au Dimanche de 13h à 17h ; vous pouvez aussi venir rencontrer les artistes qui sont présents tous les jeudis de 13h à 16h.



CHRONIQUES VERTES

L'aménagement des fossés pour la protection des lacs.

Il existe différents moyens pour contrer la pollution de nos lacs et cours d'eau. La réduction des débits d'eau dans les fossés des chemins en est un. En effet, lorsque les débits sont importants, un décrochage de matériaux se produit dans les talus des fossés, ce qui achemine progressivement des sédiments vers les lacs, par exemple lors de la fonte des neiges ou au moment de pluies torrentielles. Ces sédiments sont souvent riches en phosphates et nitrates, accélérant la prolifération d'algues dans les lacs. Les sédiments forment aussi des deltas au point d'entrée des cours d'eau dans nos lacs.

L'un des moyens les plus efficaces pour réduire les débits est d'aménager divers ouvrages dans les fossés : seuils, trappes à sédiment, fosses de dissipation, enrochements ou bassins de rétention.



Exemple de seuil

Depuis quelques années, la municipalité réalise chaque année ce type d'aménagements dans les fossés municipaux afin d'atteindre ses objectifs de protection de l'environnement, suite aux recommandations du comité consultatif en environnement. En 2015, les fossés des chemins du Hibou, du Cèdre et de la Source ont ainsi été aménagés dans le secteur du lac Stukely, de même que sur le chemin Mont-Bon-Plaisir dans le bassin versant du lac Parker et le chemin des Diligences dans celui du lac d'Argent. Cette année, la municipalité a aménagé les fossés de la rue des Tourterelles dans le secteur du lac Stukely et plus récemment, en novembre dernier, plusieurs fossés de rues municipales dans le secteur du *Vertendre*, dans le sous-bassin du ruisseau Bonnallie (alimentant le lac d'Argent).



Seuils et enrochement sur le chemin des Étoiles



Seuils sur le chemin de l'Hirondelle

D'autres aménagements de fossés sont prévus en 2017 dans le secteur du lac Orford. Soulignons que ces travaux s'inscrivent dans un esprit de développement durable et sont le fruit d'un travail d'équipe entre les divers services municipaux (voirie et environnement, notamment) et les associations de bassins versants, pour l'identification des secteurs problématiques.

Riverains de cours d'eau : une protection végétale est requise

Pendant de la saison estivale 2016, la municipalité a débuté la vérification de la conformité des bandes de protection riveraine des cours d'eau. Ainsi, 43 propriétés où des cours d'eau s'écoulent ont été visitées. À la suite de ces visites, il a été constaté que 25% des propriétés ont des correctifs à effectuer pour rendre leurs bandes de protection riveraine conformes.

La réglementation qui s'applique aux cours d'eau est la même que celle qui s'applique aux lacs : 5 à 7 mètres de profondeur de végétation doivent être maintenus à l'état sauvage.



Les cours d'eau suivants ont été visités en 2016 :

- Ruisseau de la Montagnarde (Lac Stukely)
- Ruisseau Orford (Lac d'Argent)
- Ruisseau Martin (Lac d'Argent)
- Ruisseau Bonnallie (Lac d'Argent)
- Ruisseau sans nom (Lac Orford)
- Ruisseau sans nom (rue du Théâtre, Lac d'Argent)
- Ruisseau Beauregard (Rivière Missisquoi Nord)

Les visites se poursuivront en 2017. Rappelons que la bande de protection riveraine est la meilleure façon de protéger la qualité de l'eau des lacs et cours d'eau.

Noël et le recyclage

Les lumières de Noël sont maintenant recyclables, vous n'avez qu'à les apporter à la municipalité lorsqu'elles ne fonctionnent plus. Le papier d'emballage métallisé, choux et rubans décoratifs n'étant pas récupérables, il est préférable de les réutiliser le plus possible. Pourquoi ne pas emballer une boîte et son couvercle séparément pour créer un emballage réutilisable?

Quelques idées pour recycler votre sapin de Noël naturel :

- Si vous avez acheté un sapin vivant en pot, au printemps transplantez-le à l'extérieur pour enrichir l'aménagement de votre terrain.
- Si vous vous êtes procuré un arbre coupé, vous pouvez décider de le placer dans votre cour ou votre jardin pour offrir un refuge hivernal aux oiseaux et aux autres formes de vie qui égaient votre terrain. Assurez-vous toutefois de bien le stabiliser avec un support.
- Vous pouvez également choisir de couper votre arbre de Noël en tronçons pour l'utiliser en tant que bois de chauffage l'hiver suivant.
- Utilisez une déchiqueteuse pour obtenir du paillis que vous pourrez étendre sur votre terrain, ou intégrez les copeaux à votre compostage.
- Considérez l'utilisation des aiguilles pour faire un pot-pourri à odeur de sapin.
- Considérez le don de votre arbre, si les applications de recyclage précédentes n'ont pas d'utilité pour vous, afin qu'il puisse être transformé en paillis, en compost ou en bûches.

Source : Association des producteurs d'arbres de Noël du Québec

...

LOISIRS



L'équipe de soccer d'Eastman se démarque !

En effet, l'équipe de soccer U10 de niveau régional a été nommée parmi toutes les équipes du Club de Magog, dans la catégorie « Soccer à 7 », lors du gala des lauréats du club. Pour sa part, Ryan Gains a été sacré joueur le plus utile pour son équipe, alors que Thierry Lavoie a remporté le titre de l'entraîneur de l'année. Ces derniers ont aussi été mis en nomination dans les mêmes catégories au niveau estrien et ils ont également décroché les honneurs ! Toutes ces récompenses sont de bon augure pour la future saison et nous prouvent que le soccer à Eastman a le vent dans les voiles !

Halloween

Près d'une dizaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents se sont présentés à la bibliothèque municipale le samedi 29 octobre dernier à l'occasion d'une série de contes présentés par Mme Claude Hamel. Plaisirs et sucreries étaient au rendez-vous.

Programmation des loisirs inter-municipaux Hiver 2017

Elle vous sera envoyée par la poste très prochainement ; restez alertes, plusieurs nouveautés vous seront proposées! Par ailleurs, nous sommes à la recherche de personnes-ressources qui voudraient donner des ateliers artistiques (photo, dessin, etc.) ou culinaires, que ce soit mensuellement ou hebdomadairement... Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer rapidement votre CV à loisirs@eastman.quebec et/ou transférer ce message aux personnes concernées ! Merci de votre aide.

Féeries de Noël

Réservez votre **samedi 17 décembre** afin de prendre part à la fête de Noël revampée entre autres par la mobilisation active très appréciée de certains commerçants! D'ailleurs, il n'est pas trop tard pour vous impliquer, vous n'avez qu'à retourner votre formulaire à loisirs@eastman.quebec; si vous désirez offrir de votre temps ou des matériaux pour décorer un char, mais que vous n'en possédez pas (ou le contraire), veuillez en faire part au service des loisirs, qui pourra jumeler les personnes intéressées... Merci de votre implication !

- **Village du Père Noël**

De **15h à 18h** au sous-sol de l'Église Saint-Édouard d'Eastman, jeux, maquillage et rencontre avec le célèbre Père-Noël, tandis qu'il y a aura une chasse aux trésors dans le Parc du temps qui passe, jeux gonflables et animation à l'extérieur.

- **Défilé de Noël**

À **18h**, animation sur la rue Principale par les commerçants, distribution de boissons chaudes et de petites bouchées, musique festive et feux de foyer, suivis du traditionnel défilé de chars allégoriques et animation piétonnière à 18h30 (des nouveautés sont à prévoir de ce côté !). Pour couronner cette belle soirée, des feux d'artifice seront tirés vers 19h et d'autres activités surprises vous seront dévoilées dans la programmation des Féeries de Noël qui vous parviendra par la poste prochainement.

Patinoire

L'hiver est arrivé et très bientôt la patinoire sera prête à accueillir ses nombreux usagers. Cette dernière sera illuminée dès le coucher du soleil et ce, jusqu'à 22h. Pour ne pas freiner les usagers dans leur spontanéité à profiter pleinement des infrastructures, la municipalité ne fera pas d'horaire pour le patinage libre et le hockey ; nous sommes confiants que les usagers sauront cohabiter de façon harmonieuse en respectant le panneau d'utilisation affiché à l'entrée de la patinoire. De plus, nous souhaitons que tous prennent soin des installations afin d'éviter une dégradation prématurée et des réparations qui peuvent s'ensuivre.

Sentier de ski fond

La piste au départ de la rue Principale jusqu'au chemin des Diligences sera de nouveau complètement déneigée pour permettre une circulation piétonnière.

Mise en garde : Les usagers doivent être chaussés adéquatement, car la piste ne fera pas l'objet d'un épandage d'abrasif.

La piste La Montagnarde sera damée et tracée pour le ski de fond et la raquette à partir du chemin des Diligences jusqu'à l'entrée du Parc National du Mont Orford, où vous pouvez prolonger votre sortie de ski, à condition d'avoir payé votre droit d'accès et votre billet de ski journalier ou de saison (plus d'information sur www.sepaq.com). Veuillez SVP respecter les corridors respectifs pour le ski ou la raquette!

Rappel pour l'usage des accès VIP pour le ski au Mont-Orford

Au moment d'écrire ces lignes, la municipalité ne peut assurer la disponibilité des passes de ski pour l'hiver 2016-2017. Des discussions à ce sujet ont lieu en ce moment.

Nous vous suggérons de communiquer avec la municipalité afin de vous informer ou de consulter notre site web.

Dans le cas où les passes seraient disponibles, la procédure pour obtenir une passe restera la même que l'an passé :

- 1 accès par adresse civique / jour/ semaine (lundi au samedi);
- Pièce d'identité avec photo et preuve de résidence obligatoire lors de votre passage au bureau municipal;
- Lundi au vendredi : se présenter au bureau municipal dès 8h;
- Samedi et dimanche : réservation par téléphone le vendredi dès 13h au 450-297-3440, poste 0. Seule la réceptionniste est responsable des réservations. Le volume d'appel est souvent très important à 13h étant donné cette procédure, alors sachez qu'il est impossible pour celle-ci de prendre plus d'une ligne à la fois. Merci de ne pas communiquer avec d'autres départements pour demander une réservation. De plus, il est inutile de laisser un message pour effectuer une réservation.
- Période des fêtes (24 décembre au 2 janvier) : Les réservations se font par téléphone auprès du service à la clientèle du Mont-Orford, 24 h avant la journée désirée au 819-843-6548, poste 8308. Une preuve d'identité avec photo et une preuve de résidence sont obligatoires lors de votre passage au service à la clientèle pour recevoir votre billet de remontée.

Service d'animation

Nous sommes également à la recherche de futurs animateurs ou d'assistants pour notre camp de jour estival; tu es âgé de plus de 16 ans, tu aimes faire de l'animation, les enfants et le travail d'équipe, tu as le sens de l'organisation et de la planification, tu as un intérêt pour le plein air, la cuisine, le jardinage, les activités sportives et artistiques? Joins-toi à notre équipe dynamique !

Si intéressé, veuillez envoyer votre CV à loisirs@eastman.quebec et/ou transférer ce message aux personnes concernées ! Merci de votre support.

COOP SANTE EASTMAN ET LES ENVIRONS



De bonnes nouvelles pour terminer l'année !

Trois années se sont écoulées depuis l'ouverture de la Coop Santé Eastman et les environs. Trois années de travail sans relâche qui, essentiellement, visent à offrir à la population d'Eastman et des environs des services médicaux de qualité et de proximité.

L'année 2016 aura été marquée par de nombreuses améliorations dans les services offerts par la Coop, comme l'élargissement de l'éventail des services et soins infirmiers, l'ajout de cliniques de vaccination variées telles zona, coqueluche, tétanos, grippe saisonnière et, tout récemment, l'implantation de l'Accès adapté pour les prises de rendez-vous. En parallèle, les départs des docteurs Dussault et Desranleau en ont désolé plus d'un. Heureusement, ces départs ont été contrebalancés par l'ajout de journées additionnelles de présence infirmière qui, sans remplacer la présence d'un médecin, ont permis de rendre l'attente plus supportable pour plusieurs membres.

Et les efforts du Conseil d'administration ont été récompensés ! En effet, la Coop accueillera bientôt un troisième médecin dans son équipe médicale : l'arrivée de la Docteure Marie-Lou Lebel coïncidera sans doute avec le départ de Docteure Geneviève Gagné qui, elle, s'absentera pour quelques mois, le temps de mettre au monde son deuxième enfant.

L'Accès adapté : pour un meilleur accès

Mis en place graduellement depuis le début du mois d'octobre, le modèle de prise de rendez-vous Accès adapté démontre de plus en plus son efficacité. Grâce à ce nouveau service, les rendez-vous sont disponibles à deux semaines d'avis, à compter de 8 heures chaque lundi matin et il n'y a plus de rendez-vous de suivi donnés longtemps d'avance. Pour assurer une gestion optimale des appels, le système téléphonique de la Coop a aussi été rehaussé.

Le Conseil d'administration et le personnel de la Coop vous remercient de votre compréhension pendant la phase d'implantation de cette nouvelle façon de faire qui vise à mieux répondre à vos besoins !

N'hésitez pas à consulter l'infirmière clinicienne de la Coop

Le nouveau service d'infirmière clinicienne, offert en exclusivité aux membres de la Coop, a également démontré son efficacité, puisqu'une journée additionnelle de présence de l'infirmière a été ajoutée.

Ainsi, que ce soit pour le renouvellement de médicaments, un suivi de pression artérielle, de diabète ou de maladie cardiaque, ou encore un changement de pansements, pour

ne nommer que ces cas, il suffit de prendre rendez-vous en téléphonant simplement à la Coop. Soulignons que l'infirmière clinicienne pourra, en tout temps et au besoin, se référer au médecin.

...

LES CORRESPONDANCES D'EASTMAN



Les Correspondances d'Eastman récipiendaire du prix Coup d'Éclat!

C'est avec plaisir que Les Correspondances d'Eastman annonce que sa publicité télévisuelle a remporté le *Prix Coup d'Éclat!* dans la catégorie *Meilleure publicité à la télévision ou vidéo publicitaire avec budget de fonctionnement de 500 000\$ et moins!*

Le prix, remis en tandem par la Société des Attractions Touristiques du Québec et Festivals et Événements Québec (SATQ-FEQ), a été décerné le mardi 8 novembre dernier à Drummondville, devant près de 250 décideurs de l'industrie touristique.

L'organisme Les Correspondances d'Eastman se voit honoré de recevoir ce prix et continuera de promouvoir la littérature, la lecture et l'écriture, tout en contribuant à renforcer l'image de destination qu'est la magnifique municipalité d'Eastman!

Si vous n'avez pas eu la chance de voir la publicité de la dernière édition des Correspondances, visitez le SiteWeb à l'adresse suivante : www.lescorrespondances.ca.



...



CLUB LIONS D'EASTMAN

Dépistage de la vue

Le club Lions d'Eastman a complété le dépistage de la vue de 46 jeunes âgés entre 4 et 5 ans aux trois installations du Centre de la Petite Enfance La Pleine Lune. De ce nombre, 40% des enfants ont reçu un avis positif de consulter un optométriste afin d'avoir un examen plus approfondi. Merci aux bénévoles qui ont participé à cette démarche ainsi qu'au Club Lions de Sherbrooke pour sa collaboration.

Les lionceaux

Le club Lions d'Eastman offre la possibilité aux jeunes de 7 à 14 ans de participer à ses journées : Devenir un bénévole « Lionceau ».

Il offre 10 ateliers, 1 jour par mois, pendant lesquels les jeunes acquerront des attitudes de leader, établiront leur propre projet de bénévolat auprès de notre communauté en plus de participer concrètement à une douzaine d'activités auprès de la communauté. Les prochaines rencontres seront les 9 décembre 2016, 27 janvier et 17 février 2017 de 8h30 à 16h00 au local des lions, salle Jean-Paul II, au sous-sol de l'église St-Édouard d'Eastman. L'activité est gratuite, les jeunes devront apporter leur lunch. Inscriptions au 450-297-0570.

Vente de Noël

Noël approche à grand pas, les délicieux gâteaux aux fruits du club Lions d'Eastman sont disponibles au coût de 18\$ depuis le 15 novembre et jusqu'au 15 janvier 2017. Tous les profits sont remis à la communauté. Pour informations et réservation, contacter Lion Marie-Anne, au 450-297-2667, ou info.clublionseastman@gmail.com

Salon des activités Hiver 2017

Il aura lieu le 14 janvier 2017, de 9h00 à 11h30 à la salle la Missisquoise.

Pour les 5 à 12 ans, inscriptions sur place, venez rencontrer tous les organismes sous un même toit.

...

PAROISSE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL

Paniers de Noël



Vos dons en denrées non périssables et en argent seront recueillis à compter du 15 novembre aux endroits suivants :

- Marché Tradition;
- Arrière de l'Église St-Édouard
- École du Val-de-Grâce;
- Salle La Missisquoise – Âge d'or.

BESOIN D'UN PANIER?

Toute demande de paniers de Noël doit être **OBLIGATOIREMENT** reçue **AVANT** le 12 décembre 2016, **en contactant** : 450-297-2287

Le comité des Paniers de Noël -Aide alimentaire Notre-Dame-du-Mont-Carmel d'Eastman – Stukely-Sud – St-Étienne-de-Bolton vous souhaite à tous un joyeux Noël et une nouvelle année remplie de santé, bonheur et paix.

...

COMITÉ ARTS ET CULTURE

Concert de Noël

Le **samedi 10 décembre** à 19 heures aura lieu le concert de Noël à l'église St-Édouard d'Eastman. Cette année, c'est Mme Marie-Claude Dubeau qui offrira un spectacle familial et festif pour agrémenter la soirée. Les enfants sont donc les bienvenus et c'est gratuit!

Clôture d'un livre-un village



Le 21 novembre dernier, les lecteurs et lectrices d'Eastman ont pu rencontrer M. Nicolas Dickner, auteur du roman « *Six degrés de liberté* » qui a circulé dans la population tout au long de l'été. Si vous avez encore en votre possession un exemplaire de ce roman fort apprécié de tous, il est encore temps de le rapporter à la bibliothèque.

...

BIBLIOTHÈQUE DANIELLE-SIMARD

Veillez noter que pendant la période des fêtes, la bibliothèque sera ouverte les mercredis seulement, aux heures habituelles, soit de 13h à 17h et de 19h à 20h et fermée les samedis 24 et 31 décembre.

En tout temps, vous pouvez venir déposer les livres empruntés dans la chute à livres prévue à cet effet. Vous pouvez aussi prolonger la durée de vos emprunts en appelant à la bibliothèque, au 450-297-2120, par courriel : biblio076@reseaubiblioestrie.qc.ca ou en ligne en consultant votre dossier d'abonné sur le site : www.reseaubiblioestrie.qc.ca

Vous pouvez aussi vous abonner à la page Facebook de la bibliothèque Danielle-Simard pour vous tenir au courant de tout ce qui s'y passe! <https://www.facebook.com/bibliothequedeastman/>

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous souhaite un agréable temps des fêtes agrémenté de belles lectures!

...

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Veillez noter que les bureaux municipaux seront fermés pour la période des Fêtes à compter de 12 h le vendredi 23 décembre 2016 jusqu'au lundi 2 janvier 2017 inclusivement. Les bureaux seront ouverts dès le mardi 3 janvier 2017 à 9 h. Les services d'urgence seront bien sûr maintenus tout au cours de cette période.

...

VŒUX DU CONSEIL

Tous les membres du conseil ainsi que les employés municipaux vous souhaitent un très agréable temps des fêtes, rempli de moments heureux auprès de ceux qui vous sont chers.

Pour bien débiter la nouvelle année, vous êtes tous conviés au traditionnel vin d'honneur qui aura lieu à la suite de l'assemblée publique du 9 janvier prochain. Au plaisir de vous y rencontrer!

...



TÉLÉPHONES D'URGENCE FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819 564-1212 ou 1 800 461-2131

Échec au Crime : 1 800 711-1800 SIGNALER UN OISEAU MORT : 1-877-644-4545 (virus du Nil)

SIGNALER UN ANIMAL MORT : route 112 ou G.-Bonnallie 819 562-2693, ailleurs sur les routes 450 297-3440

Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) J0E 1P0

Téléphone : 450 297-3440 Télécopieur : 450 297-3448 Courriel : info@eastman.quebec

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi eastman.quebec

J.P. Cadrin & Ass. Inc.
évaluateur agréé

cadrin@jpcadrin.ca

455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2
tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

SOLUTION R. NORMAND

RICHARD NORMAND
richard@solutionnormand.com

819 212-3182
426 E. George-Bonnallie
Eastman (Québec) JOE 1P0

DÉNEIGEMENT / PAYSAGEMENT / EXCAVATION
COUPE FORESTIÈRE / TRANSPORT / TRAMAC

EXCAVATION N. JEANSON

TRANSPORT EN VÉHICULES
PAYSAGEMENT

2083 route 112, Stukely sud

Bur: 450.297.4535
Cell: 819.574.5093

EXCAVATION GÉNÉRALE - INSTALLATION SÉPULTURE - TRANSPORT EN VÉHICULES - PENTE GRAVIER/SABLE/TERRE